Budget 1996: autres sections

1995/2235(BUD) - 24/10/1995

Le rapporteur rappelle que les priorités du nouveau budget sont la rigueur, la transparence de la gestion et l'approfondissement de la méthode de travail. Il regrette que certaines augmentations des dépenses administratives en 1996 soient supérieures au taux global d'augmentation prévu(c'est le cas pour les retraites par exemple). Il considère que l'adhésion de nouveaux pays à l'Union rend indispensable la création de nouveaux postes indispensable, même si cela créera un cadre linguistique plus complexe. Parmi les élements les plus novateurs adoptés, le rapporteur souligne la coopération interinstitutionnelle (organisation de concours, appels d'offres conjoints...) et rappelle les décisions prises pour les dégagements, les interprètes free-lance et la création de sept postes en réserve pour des juristes linguistes.